

Port de Bouc, le 14 Décembre 2020



**Objet : Collecte Taxe d'apprentissage**

Madame, Monsieur,

Dossier suivi par  
Lycée Professionnel  
Charles MONGRAND  
Téléphone  
04 42 35 04 70

Mél.  
ce.0130151u  
@ac-aix-marseille.fr

10 Boulevard Cristofol  
13110 PORT DE BOUC

Les entreprises, soumises au versement de la Taxe d'Apprentissage, ont désormais la possibilité **d'affecter directement** au **Lycée Charles MONGRAND de Port de Bouc** (Code UAI : 0130151U) le solde de 13% de la taxe d'apprentissage.

Cette part de 13% de la taxe d'apprentissage, destinée à favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle, nous est essentielle pour la pérennité de nos formations et pour mieux répondre aux attentes de nos élèves et des entreprises.

En versant votre taxe d'apprentissage au Lycée Charles MONGRAND de Port de Bouc (code UAI : 0130151U), vous permettrez à nos lycéens de développer des projets innovants prenant appui sur des matériels les plus modernes, ainsi que des logiciels couramment utilisés en entreprise.

En nous apportant votre soutien, vous nous permettrez de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes dans les métiers auxquels nous les préparons. Ces métiers sont détaillés sur la plaquette jointe à ce courrier.

Si vous souhaitez nous verser votre taxe, vous pouvez utiliser le formulaire en pièce jointe.

L'ensemble des équipes du lycée professionnel Charles MONGRAND se tiennent à votre disposition pour toute éventuelle demande d'information complémentaire.

Comptant sur votre soutien par le versement de la taxe d'apprentissage, je ne peux que vous adresser mes remerciements et mes sincères salutations.

Le Chef d'établissement,  
Proviseure,  
Mme JANIN Myriam